



Faire venir un camerounais de 12 ans en France

Par **olivier59148**, le **04/06/2015** à **00:16**

Bonjour,rnrnVoilà j'aimerais avoir des renseignements ainsi que des conseils.rnrnrnJe suis français, j'habite vers Douai, j'ai ma copine qui est d'origine camerounaise vivant actuellement en Belgique à Tournai. Son fils de 12 ans habite au Cameroun, à Kribi, chez son grand-père. J'aimerais savoir quels sont les démarches pour le faire venir pendant les vacances et j'aimerais aussi savoir comment le faire venir définitivement en France. Je pense le faire venir définitivement. Comme les démarches sont longues, pouvez-vous m'aider pour les démarches s'il vous plaît.rnrnMerci.

Par **aguesseau**, le **04/06/2015** à **00:21**

bjr,rnvotre copine peut faire une demande de regroupement familial pour faire venir son fils en belgique, si cette procédure existe en belgique.rnpour la france ce sera plus compliqué, car l'enfant de votre copine n'a aucun lien avec la france.rnautre solution vous vous mariez avec votre copine qui peut alors s'installer en france et faire une procédure de regroupement familial.rntout ceci sous réserve que son père soit d'accord.rncdt

Par **olivier59148**, le **04/06/2015** à **00:38**

ok elle a doit venir habiter avec moi en France d'ici quelques moi.Et changer son statue de visa. Et le problème ça va faire 3 mois fin juin que je suis avec elle